

Paysan-herboriste

Formation certifiante en présentiel - Diplôme de niveau 5

 Le titre de Paysan-herboriste est reconnu par l'Etat et appartient à la Fédération des Paysan.nes Herboristes.

En 2023 la FPH a fait reconnaître sa profession à travers l'enregistrement d'un titre au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP : 37980 / 20-09-2023 / FPH).

OBJECTIFS

- Professionnaliser les producteurs de plantes médicinales spécialisés en herboristerie.
- Maîtriser les techniques de cueillette, de culture des plantes, les différents types de transformations, la réglementation, la commercialisation et la gestion de la ferme.

BLOCS DE COMPÉTENCES DU TITRE

Bloc 1 - Cueillir des PPAM sauvages (126h)

- Prospection des sites de cueillette
- Respect de la ressource
- Organisation du chantier de cueillette et respect de la qualité des plantes

Bloc 2 - Cultiver des plantes aromatiques et médicinales (161h)

- Travail préparatoire aux cultures
- Mise en culture, suivi et entretien
- Récolte

Bloc 3 - Transformer des plantes aromatiques et médicinales (217h)

- Séchage des PPAM en vue de l'élaboration des tisanes, aromates ou plantes sèches
- Distillation
- Transformations alimentaires et cosmétiques
- Organisation générale de l'activité de transformation

Bloc 4 - Commercialiser en circuit court des plantes aromatiques et médicinales (231h)

- Elaboration de sa stratégie de commercialisation
- Création des supports de communication
- Vente et information au consommateur dans le cadre de la vente directe ou du circuit court
- Transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels et populaires
- Gestion commerciale de la vente des produits

Bloc 5 - Concevoir et piloter son activité de paysan-herboriste (231h)

- Préparation de son installation
- Pilotage de son activité au quotidien
- Affirmation de ses valeurs en tant que paysan-herboriste

Evaluation et analyse de pratique (42h)

Stage pratique : période d'application en milieu professionnel (623h)

MATIÈRES DISPENSÉES

- Biologie végétale
- Botanique, écologie...
- Agronomie
- Techniques de conduite des cultures AB
- Techniques de cueillette de plantes sauvages, gestion de la ressource, ergonomie
- Chimie, pharmacognosie
- Usages traditionnels des plantes
- Séchage
- Herboristerie, transformations galéniques, cosmétiques, distillation
- Commercialisation des produits en vente directe, circuit court, transmission des usages des plantes
- Réglementation en vigueur
- Comptabilité, gestion

Le référentiel du diplôme est disponible sur le site de France compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37980/>



RÉFÉRENCES

FORMACODE : 21001, 21013



DURÉE : 1008 heures en centre et 623 heures de stage pratique pour un parcours complet soit 1631 heures.



PROCHAINE SESSION :
Du 20 Oct. 2025 au 16 Oct. 2026



Taux de réussite : Non applicable car 1ère session



Taux de Satisfaction : Non applicable car 1ère session



PUBLICS CONCERNÉS :
Demandeur d'emploi
Salarié en CDI ou CDD
Particulier
Porteur de projet



EFFECTIF :
Minimum : 10 Stagiaires



PRÉREQUIS :
Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur et justifier d'au moins 3 mois d'expérience agricole (emploi, stages, ...).



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Philippe BIZEUL, directeur
04 75 26 65 90 | philippe.bizeul@educagri.fr

Juliette WALEK, référente pédagogique
04 75 26 90 44 | juliette.walek@educagri.fr

Laurence DANGU, référente administrative
04 75 26 65 90 | laurence.dangu@educagri.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Envoi du bulletin d'inscription accompagné des pièces demandées :
AU PLUS TÔT
 - * Financement Transition Pro : AVANT LE 16 JUIN 2025
 - * Autres financements : AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2025
- Entretien de recrutement présentiel ou visio à la suite de la réception du bulletin d'inscription dans les délais impartis.

RYTHME DE LA FORMATION

Du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h00

Rythme hebdomadaire : 35h

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Un accompagnement individuel par l'équipe pédagogique : avancement de votre projet, questions diverses en cours de formation...
- Des cours en présentiel : en collectifs, en ateliers tutorés, travaux de groupe, visites d'exploitations et structures agricoles.
- Des stages pratiques (18 semaines) permettant l'application de savoirs faire.
- De nombreux intervenants de la filière (producteurs, organismes, experts...).

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- 5 salles de cours
- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole
- 180 m², diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...).
- Matériel agricole : tracteurs, matériel attelé, motoculteur, outils à main.
- Transformation : laboratoire de transformation, unité de distillation, alambic de 400 litres, séchoir à plantes
- Salle informatique et CDI

COÛT ET FINANCEMENT

Financement selon statut :

- Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes
- France Travail : Demande individuelle
- Transition Pro / CPF : *** délai de traitement env 4 mois
- OPCO
- Autofinancement
-

Rémunération :

- France travail / Employeur...

Tarifs :

- Selon financement : de 12€/heure à 15€/heure Nous consulter

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque bloc de compétences peut être validé indépendamment des autres blocs. L'attribution de la certification professionnelle est prononcée après validation des 5 blocs de compétences par capitalisation des cinq blocs de compétences.

Le bloc 5 peut être validé par équivalence académique : BTS ACS'AGRI de Niv. 5 OU Ingénieur agronome (AgroParisTech, ENSAIA, Institut Agro Montpellier, Institut Agro Rennes Angers, ENSAT, Institut Agro Dijon, Bordeaux Sciences Agro, VetAgro Sup, Oniris Nantes) x Ingénieur en agronomie et agriculture (UniLaSalle, AgroCampus Ouest, ISA, ISARA, El Purpan) x Ingénieur en horticulture et paysage (AgroCampus Ouest) de Niv. 7.

Mise en situation réelle de cueillette et entretien sur site de cueillette

Mise en situation réelle d'observation et analyse de la conduite culturale de 2 plantes différentes sur site de culture et entretien

Évaluation de la démarche de questionnement et des commentaires du candidat

Entretien conduit à partir de la présentation de 2 produits finis (tisane en mélange et produit de distillation ou cosmétique ou transformation alimentaire, ...) réalisés en amont

Analyse territoriale de l'environnement commercial et présentation de la stratégie commerciale

Entretien à partir d'un support écrit

Présentation de son projet d'installation ou de son activité de Paysan-Herboriste et entretien

DÉBOUCHÉS

Paysan-herboriste

ACCESSIBILITÉ

Le CFPPA de Nyons est à 50 min de Montélimar, 1h15 de Valence et 1h00 d'Avignon. Les cars Région et la ligne TER (X71/D36) permettent de faire la correspondance entre la gare de Montélimar et Nyons

Parking voitures

